

Date : 15 février 2013

Objet : synthèse du plan d'action de l'Amue concernant l'accompagnement de la mise en œuvre des dispositions de décret GBCP

Résumé :

Le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) modifie en profondeur l'organisation et le contenu de la gestion budgétaire et comptable des établissements. Le calendrier de mise en œuvre de la réforme porte plusieurs jalons : dès 2013 pour la majorité des dispositions du décret mais à compter de l'exercice 2016 pour les évolutions à impact majeur. Un dispositif d'accompagnement spécifique a été construit par le MESR auquel sont étroitement associés la CPU, les établissements et l'Amue. Les premiers échanges ont d'ores et déjà mis en lumière les points de vigilance suivants : des actions fortes de conduite du changement et de formation sont à prévoir, l'évolution des applications informatiques seront importantes, la réforme doit être l'occasion d'une convergence des régimes budgétaires entre EPSCP et EPST, les délais de mise en œuvre doivent être concentrés sur l'année 2016.

| Date - échéance | Actions | Acteurs |
|---|---|--|
| Phase 1 : 2013 des actions de sensibilisation et la stabilisation du cadre | | |
| 1^{er} semestre 2013 | Définition d'une procédure métier permettant d'alimenter les états budgétaires au format GBCP (<i>cf. nota</i>) | Amue et établissements |
| | Kit d'information – communication de présentation du GBCP | Amue |
| | Dossier d'information GBCP sur le site internet Amue | Amue |
| | Séminaires d'information sur le GBCP | Amue - Esen |
| | Fin des travaux conduits par les administrations centrales : impacts en conduite du changement et sur le SI | Ministères – CPU – établissements - Amue |
| 2^{ème} semestre 2013 | Définitions de procédures pour accélérer la clôture des comptes | Amue et établissements |
| Option (si besoin de compléments) | Approfondissement des travaux pour l'intégration de la GBCP dans les SI | Amue- établissements et diffuseurs |
| | Livraison des instructions détaillées sur l'intégration du GBCP | Ministères |

Nota : concernant la production des états budgétaires, l'Amue a entrepris plusieurs initiatives en vue d'obtenir le report de la mesure.



| Date - échéance | Actions | Acteurs |
|--|---|------------------------|
| Phase 2 : 2014 - la construction détaillée du dispositif opérationnel | | |
| 1^{er} semestre 2014 | Préalable : livraison des instructions détaillées concernant la mise en œuvre du GBCP | Ministères |
| | Accompagnement de sites en matière de clôture anticipée | Amue - établissements |
| | Conception détaillée des applications de gestion (dont Sifac) | Amue - établissements |
| 2^{ème} semestre 2014 | Conception formation métier puis formation des formateurs | Amue - établissements |
| | Développement de la solution GBCP dans les applications de gestion financière (dont Sifac) | Amue-établissements |
| Phase 3 : 2015 - le déploiement opérationnel du dispositif | | |
| 1^{er} semestre 2015 | Formation métier des établissements puis déploiement de la formation par les établissements en interne Conception formation outil puis formation des formateurs Formation outil des établissements puis déploiement de la formation par les établissements en interne | Amue et établissements |
| | Vérification de la solution GBCP dans les applications de gestion financière (dont Sifac) | Amue-établissements |
| | Livraison de la solution aux établissements au cours du 2^{ème} trimestre | Amue-établissements |
| | Séminaire de présentation solution Sifac | Amue |
| 2^{ème} semestre 2015 | Saisie budget 2016 | Établissements |
| | Formation internes complémentaires | Établissements |
| | Assistance | Amue |
| 2016 | Assistance | Amue |

Synthèse du plan d'action d'accompagnement de la mise en œuvre du décret GBCP

| | 2013 : phase 1 | | | ministère : remise des instructions et commentaires (nomenclatures, états) | 2014 : phase 2 | | | 2015 : phase 3 | | | | 2016 : GBCP | |
|----------------------------|---|-----------------------|--|--|---------------------------------|---|-----------------------------|--------------------------------|--------------------------------------|--|--|---|------------|
| | 1er semestre | 3ème trim. | 4ème trim. | | 1er semestre | 3ème trim. | 4ème trim. | 1er trim. | 2ème trim. | 3ème trim. | 4ème trim. | | |
| accompagnement / formation | séminaire présentation GBCP | | | | | rédaction formation métier | | formation métier | | formation métier : rappel ? | | | |
| | | kit présentation GBCP | | | | | formation formateurs métier | | rédaction formation outil | établissements : formations métier internes (budget) | | établissements : formations métier internes (exécution) ? | |
| système d'information | extraction données pour états budgétaires | les états budgétaires | ateliers de préparation à la clôture anticipée | | sites pilotes clôture anticipée | | | formation formateurs Sifac | formation outil GBCP | | établissements : formations outil internes | assistance | assistance |
| | | | | | | conception détaillée | | | recettes des développements | | établissements : formations outil internes | | |
| | | | | | | développement pour intégration des spécifications | | | séminaire présentation solution GBCP | | établissements : saisie budget | | |
| | | | | | | | | livraison fonctionnalités GBCP | | | | | |

Légende :

- Fond vert : actions Amue – formations métier
- Fond orange : actions Amue- construction outil
- Fond parme : actions Amue – formations outil
- Fond gris : actions établissements

Synthèse des principaux impacts du décret GBCP :

La prise en compte du décret GBCP suppose le renforcement des compétences et les évolutions suivantes (métiers et outils) :

- La capacité pour les établissements à construire une programmation pluriannuelle et un suivi pluriannuel de la réalisation des engagements pris ;
- La capacité à conduire une analyse rétrospective et prospective étayant les choix budgétaires et mettant en lumière les modalités d'équilibre financier en tenant compte notamment des flux de trésorerie ;
- Le développement de l'utilisation des informations issues de l'analyse financière en tant qu'aide au pilotage budgétaire et financier ;
- Le renforcement du pilotage des emplois et de la masse salariale ;
- Le développement d'outils accompagnant et facilitant la mise en œuvre de dispositifs de contrôle interne budgétaire, contrôle interne comptable et d'aider au fonctionnement de l'audit interne ;
- La mise en place et l'exploitation d'une comptabilité des engagements basée sur une gestion des autorisations d'engagement dont l'autorisation et la consommation est annuelle, mais dont la concrétisation (dépenses réalisées), via les crédits de paiement, peut être pluriannuelle ;
- La mise en place et l'exploitation d'une comptabilité des crédits de paiement qui correspondent aux ouvertures de crédits annuelles nécessaires pour consommer l'autorisation d'engagement ;
- La nécessité de disposer d'une double vue complémentaire permettant de gérer, de façon complémentaire, les autorisations d'engagement d'une part et les crédits de paiement d'autre part, un crédit de paiement ne pouvant être mis en place et consommé que dans la limite d'une autorisation d'engagement ;
- Un système de contrôle, d'une part, des autorisations d'engagement (existence et montant) et, d'autre part, de crédits de paiement, pour respecter le cadre de l'autorisation budgétaire ;
- La prise en compte dans les flux du fait générateur de la consommation des crédits et de la constatation des recettes en comptabilité budgétaire basée respectivement sur le décaissement et l'encaissement de trésorerie ;
- La confection et la production des nouveaux états budgétaires induits par les évolutions du cadre budgétaire ;
- La capacité à renforcer la prise en compte de la dématérialisation des pièces ;
- La mise à disposition de données y compris sous forme dématérialisée d'informations de toute nature à destination des organismes chargés du contrôle des établissements.